



## LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon  
28320 Gallardon

### ASSEMBLEE GENERALE DU 06 SEPTEMBRE 2019 COMPTE FINANCIER SAISON 2018-2019

#### Compte Financier Saison 2018-2019

##### A. Résultat

Compte tenu de recettes exceptionnelles perçues en 2019, la saison sportive se termine sur un bénéfice de 763,21 €, ce qui va permettre au club d'investir très rapidement dans des installations pour l'équipement du nouveau pas de tir extérieur. Lors de cette saison 4 023 € ont été constatés en produits et 3 259 € en charges.

Au regard du solde des comptes de l'association en septembre 2018, le montant de l'actif est de 1 967 € et celui du livret de 3 941 €.

##### B. Analyse des produits

###### a) Cotisations

Les recettes afférentes aux cotisations sont de 2 686 € avec pour cette saison 34 archers inscrits avec 15 adultes (dont 3 archères) et 19 jeunes (dont 7 archères). 13 nouvelles adhésions ont été enregistrées.

Sur les 34 archers en activité, 30 tirent en arcs classiques (viseurs et/ou arcs nus), 2 en arc droits et 2 en arc à poulies.

Par rapport aux saisons précédentes, on constate une baisse depuis 2016 avec successivement 42 archers en 2016/2017 et 39 archers en 2017/2018. Conscient de cette baisse qui affecte le club, nous avons rejoint la campagne de communication de la Fédération Française de Tir à l'Arc à l'attention des jeunes via les réseaux sociaux. Le club des Archers de la Tour s'est ainsi associé à cette démarche sur son site internet et pour le forum des associations (visuels, affiches et stickers).

Pour inviter les archers en herbe à rejoindre un club, la FFTA a choisi de surfer sur le thème des super-héros, le tir à l'arc étant largement présent dans les derniers films à succès du cinéma américain.

Le choix de communication s'est porté sur un message mettant en avant l'imaginaire lié au tir à l'arc devenu très familier pour un large public jeune et adulte grâce aux nombreux films et séries mettant en scène des héros incarnant des archers. Selon leurs goûts les futurs licenciés de la FFTA auront donc tout loisir de s'identifier à Katniss Everdeen, l'héroïne de « Hunger Games » ou à Hawkeye, alias « œil de faucon », super héros évoluant dans l'univers Marvel. Dans tous les cas un seul mot d'ordre, passer à l'action et venir découvrir le tir à l'arc dans un club.

###### b) Activités annexes

280 € ont été facturés pour les activités avec la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France avec 8 séances proposées sur l'année (initiation des enfants les mercredis pendant les vacances scolaires et la période estivale).

Le club a par ailleurs été contacté par une entreprise de Gallardon, la société AZ Colors, afin d'effectuer une séance d'initiation aux salariés de l'entreprise lors de leur déjeuner de fin d'année. Cette séance a permis au club de récupérer 500 € et nous remercions les archers ayant participé à cette journée découverte du tir à l'arc.



## LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon  
28320 Gallardon

### c) Subventions

Au niveau des subventions et pour cette saison, le club a perçu 115 € de la part du Conseil Départemental d'Eure et Loir (5 € par jeunes inscrits la saison précédente) et 400 € de la part de la part du Conseil Municipal de Gallardon. Nous remercions le Conseil Municipal et le Conseil Départemental pour leurs soutiens à notre activité sportive.

Suite aux propositions de M. MARIE, maire de Gallardon, le club a par ailleurs contacté les mairies de Bailleau-Armenonville (3 archers inscrits au club de Gallardon), Coltainville (2 archers) et Ecrosnes (3 archers) afin de savoir si elles pouvaient participer aux activités du club avec le versement d'une subvention au regard des administrés inscrits sur la saison 2018-2019. Aucune n'a répondu à notre demande.

### d) Produits de gestion

31 € ont été constatés pour des remboursements liés aux avances de frais pour l'achat de matériels à destination des archers et 10 € pour la vente de polos.

## C. Analyse des charges

Les trois postes de dépenses les plus représentatifs sont respectivement

- les cotisations reversées à la Fédération Française de Tir à l'Arc (enregistrement de l'affiliation, licences et assurances des archers : 1 902 € pour 58% du budget) ;
- l'achat de matériel (577 €, 18% des dépenses) ;
- la formation des archers (413 €, 13% du budget).

### a) Cotisations

Les cotisations sont liées au nombre d'archers inscrits sur la saison sportive. Elles comprennent les licences (34,75 € pour les poussins, 43,75 € pour les jeunes et 60,75 € pour les adultes), les assurances des archers (0,50 € par archers), la participation du club aux événements internationaux (2 € par archers) et l'affiliation du club à la Fédération (20 €).

### b) Matériel

Le club a acheté lors de cette saison 4 cibles en collaboration avec le Comité Départemental des Archers d'Eure et Loir (287 €), 1 arc d'initiation pour gaucher (69 €) et du matériel d'archerie (221 € dont 31 € en avance de frais pour les archers du club).

### c) Formation

3 archers ont par ailleurs suivi la formation d'assistant entraîneur afin de permettre un encadrement et une initiation plus pertinente des archers (240 € de formation et 173 € de frais).

### d) Autres dépenses

102 € ont été constatés en fournitures diverses (plumes de progression et passeports), 15 € pour l'achat de café et 97 € pour les frais d'assurance.

Les charges liées aux manifestations organisées par le club sont de 86 € avec 17 € pour l'organisation de l'Assemblée Générale, 69 € pour les vœux de nouvelle année avec la galette des rois. Cette année, et compte tenu du nombre de participants, le club n'a pas organisé de journée de clôture de saison.

48 € ont été constaté pour les frais du site internet et 19 € en frais postaux.



## LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon  
28320 Gallardon

### e) Investissement

Comme annoncé en préambule, le club souhaite investir dans du matériel pour agrémenter le nouveau pas de tir situé chemin de Paris à Gallardon.

Outre l'acquisition de nouvelles cibles, il est prévu d'acquérir un conteneur pour aménager un espace de stockage sur le site. Cet achat n'a pas pu être réalisé sur la saison faute de temps mais sera effectué dès que possible. Un conteneur sécurisé de 6 mètres environ est envisagé et le club attribue à ce projet un budget de 2 000 € (acquisition et livraison du conteneur, sécurisation, aménagement). Des recherches pour obtenir un conteneur sont en cours.

Erwan Brossais, Trésorier  
Les Archers de La Tour \_ Gallardon



## LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon  
28320 Gallardon

### Annexe I

COMpte FINANCIER SAISON SPORTIVE 2018 2019					
Compte de résultat agrégé					
<b>CHARGES</b>	<i>BrI</i>	<i>BrI</i>	<i>Exécution</i>	<i>BrI</i>	<i>Exécution</i>
Personnel	4 173,00 €	4 086,32 €	3 259,34 €	3 757,50 €	3 507,50 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	515,00 €
<b>RESULTAT SAISON</b>	<b>-415,50 €</b>	<b>4 086,32 €</b>	<b>3 259,34 €</b>	<b>3 357,50 €</b>	<b>3 507,55 €</b>
<b>Tresorerie</b>					
Soldes comptes					
- Banque saison précédente	1 192,94 €	1 192,94 €	1 192,94 €	3 911,63 €	3 911,63 €
- Caisse club saison précédente	10,37 €	10,37 €	10,37 €	29,33 €	29,33 €
Résultat saison	-415,50 €	-578,82 €	763,21 €		
<b>ETAT DE L'ACTIF</b>	<b>787,81 €</b>	<b>624,49 €</b>	<b>1 966,52 €</b>	<b>3 911,63 €</b>	<b>3 940,96 €</b>
<b>Compte de résultat détaillé</b>					
Intitulés des comptes de charges					
<b>60 Achats</b>	<i>BrI</i>	<i>BrI</i>	<i>Exécution</i>	<i>BrI</i>	<i>Exécution</i>
6061 Fournitures diverses	1 500,00 €	1 400,00 €	682,15 €	3 157,50 €	2 882,50 €
6062 Matériels et équipement	150,00 €	150,00 €	105,50 €	3 157,50 €	2 567,50 €
6063 Mobiliers	1 350,00 €	1 250,00 €	576,65 €	0,00 €	315,00 €
6064 Vêtements					
<b>61 Services Extérieurs</b>					
613 Location	131,00 €	146,31 €	144,47 €	144,47 €	144,47 €
615 Travaux	32,00 €	47,31 €	47,31 €	0,00 €	0,00 €
616 Assurances					
618 Documentation	99,00 €	99,00 €	97,16 €	400,00 €	400,00 €
<b>62 Autres services Extérieurs</b>					
622 Intermédiaires et honoraires	286,00 €	730,01 €	530,72 €	200,00 €	110,00 €
623 Publicité, publications	36,00 €	48,00 €	48,00 €	200,00 €	100,00 €
624 Transport					
625 Déplacements et réceptions	250,00 €	250,00 €	50,71 €	75,00 €	75,00 €
626 Frais postaux					
628 Divers	19,20 €	19,20 €	19,20 €	0,00 €	0,00 €
<b>64 Charges de Personnel</b>					
641 Rémunerations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
645 Charges patronales					
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>					
658 Cotisation et Affiliation FFTA	2 256,00 €	1 810,00 €	1 810,00 €	1 902,00 €	1 902,00 €
<b>66 Charges financières</b>					
668 Frais bancaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 173,00 €</b>	<b>4 086,32 €</b>	<b>3 259,34 €</b>	<b>3 757,50 €</b>	<b>3 507,50 €</b>
Intitulés des comptes de produits					
<b>70 Produits de prestations</b>					
706 Cotisations Archers	105,50 €	706	Produits de prestations	3 157,50 €	3 466,50 €
708 Activités annexes	576,65 €	708	Activités annexes	0,00 €	2 686,50 €
<b>74 Subventions</b>					
7411 Etat			400,00 €	400,00 €	515,00 €
7412 Conseil Général					
7413 Commune Départemental	47,31 €	7413	0,00 €	0,00 €	115,00 €
7414 Communauté de commune					
7415 Commune	97,16 €	7415	400,00 €	400,00 €	400,00 €
746 Dons et legs					
<b>75 Autres produits de gestion</b>					
755 Remboursements			200,00 €	200,00 €	31,05 €
758 Produits divers			0,00 €	0,00 €	10,00 €
<b>76 Produits financiers</b>					
768 Produits financiers			0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>77 Produits exceptionnels</b>					
775 Cessions de matériels			0,00 €	0,00 €	0,00 €
778 Autres produits exceptionnels					
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 757,50 €</b>	<b>3 507,50 €</b>	<b>3 259,34 €</b>	<b>3 757,50 €</b>	<b>3 507,50 €</b>